

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 25

Révision: 01/29/2024

1 Identification**- Identificateur de produit**

- **Nom du produit:** Vibra-TITE®
- **Synonyms:** VC-5
- **Code du produit:** VT218
- **Emploi de la substance / de la préparation** Thread Locking

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**- Producteur/fournisseur:**

ND Industries, Inc
1000 North Crooks Road
Clawson, MI 48017
USA
Telephone: +1-248-288-0000
Email: info@ndindustries.com
Website: www.ndindustries.com

- Service chargé des renseignements: Service de sécurité des produits**- Numéro d'appel d'urgence:**

États-Unis : 1-800-424-9300
International : + 1-703-527-3887

2 Identification des dangers**- Classification de la substance ou du mélange**

GHS02 Flamme

Liquides inflammables - catégorie 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Sensibilisant cutané - catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- Éléments d'étiquetage**- Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**- Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07

- Mention d'avertissement Danger**- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide maléique

- Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
- P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
- P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P280 Porter des gants de protection.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 25

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE®

(suite de la page 1)

P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser du CO ₂ , de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

* 3 Composition/information sur les ingrédients

- Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 107-87-9	pentane-2-one Liquides inflammables - catégorie 2, H225; Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4, H302	45 – 70%p/p
CAS: 9003-63-8	Acrylic Polymer Poussières combustibles - catégorie 1	7 – 13%p/p
CAS: 110-16-7	acide maléique Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4, H302; Toxicité aiguë - par contact cutané – catégorie 4, H312; Irritation cutanée - catégorie 2, H315; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H335	0,1 – 1%p/p

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* 4 Premiers soins

- Description des premiers secours

- Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

- **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- Indications destinées au médecin:

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Eau

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.

- Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

- Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 25

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE®

(suite de la page 2)

7 Manutention et stockage

- Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.

* 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

- Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada) STEL: 250 ppm

TWA: 150 ppm

EV (Canada) STEL: 150 ppm

PEL (U.S.A.) TWA: 700 mg/m³, 200 ppm

REL (U.S.A.) TWA: 530 mg/m³, 150 ppm

TLV (U.S.A.) STEL: 150 ppm

- **Remarques supplémentaires:** The lists that were valid during the creation were used as basis.

- Contrôles de l'exposition

- Équipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 25

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE®

(suite de la page 3)

* 9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
- Indications générales	
- Aspect:	
- Forme:	Visqueuse
- Couleur:	Rouge
- Odeur:	Caractéristique
- Seuil olfactif:	Non déterminé.
- valeur du pH:	Non déterminé.
- Changement d'état	
- Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	≥ 101,7 °C
- Point d'éclair	7 °C
- Inflammabilité (solide, gaz):	Facilement inflammable.
- Température d'auto-inflammabilité:	505 °C
- Température de décomposition:	Non déterminé.
- Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Limites d'explosion:	
- Inférieure:	1,5 Vol %
- Supérieure:	8,2 Vol %
- Pression de vapeur à 20 °C:	≤ 16 hPa
- Pression de vapeur à 50 °C:	≤ 92 hPa
- Densité:	
- Densité relative	Non déterminé.
- Densité de vapeur:	Non déterminé.
- Taux d'évaporation:	Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec	
- l'eau:	Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
- Viscosité:	
- Dynamique:	Non déterminé.
- Cinématique:	Non déterminé.
- Teneur en solvants:	
- Solvants organiques:	68,0 %
- VOC (CE)	68,02 %
- Teneur en substances solides:	27,1 %
- Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Non disponibles.
- **Matières incompatibles:** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
 - Aldéhydes
 - Hydrocarbures

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 25

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE®

(suite de la page 4)

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	2.353 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

CAS: 107-87-9 pentane-2-one

Oral	LD50	1.600 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Dermique	LD50	6.500 mg/kg (lapin)
----------	------	---------------------

CAS: 110-16-7 acide maléique

Oral	LD50	708 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

Dermique	LD50	1.560 mg/kg (lapin)
----------	------	---------------------

- Effet primaire d'irritation:

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

- Catégories cancérogènes

- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

CAS: 108-88-3	toluène	3
---------------	---------	---

CAS: 111-76-2	2-butoxyéthanol	3
---------------	-----------------	---

- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

- Toxicité

- **Toxicité aquatique:** Non disponibles.

- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:

- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.

- Autres indications écologiques:

- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*14 Informations relatives au transport

- Numéro ONU

- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA** UN1139

- Désignation officielle de transport de l'ONU

- **DOT/TMD** SOLUTION D'ENROBAGE

- **ADR** UN1139 SOLUTION D'ENROBAGE

- **IMDG, IATA** COATING SOLUTION

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 25

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE®

(suite de la page 5)

- Classe(s) de danger pour le transport	
- DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
- Classe	3 Liquides inflammables.
- Label	3
- ADR, IMDG, IATA	
	
- Classe	3 Liquides inflammables.
- Étiquette	3
- Groupe d'emballage	
- DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	II
- Dangers pour l'environnement:	
- Marine Pollutant:	Non
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
- Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33
- No EMS:	F-E, S-E
- Stowage Category	E
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:	
- DOT/TMD	
- Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 1 L On cargo aircraft only: 30 L
- ADR	
- Quantités limitées (LQ)	5L
- Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
- Catégorie de transport	2
- Code de restriction en tunnels	D/E
- IMDG	
- Limited quantities (LQ)	500 ml
- Excepted quantities (EQ)	Code: E3 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 300 ml
- "Règlement type" de l'ONU:	UN 1139 COATING SOLUTION, 3, II

15 Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

- Liste canadienne des substances

- Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

- Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 01/29/2024

Numéro de version 25

Révision: 01/29/2024

Nom du produit: Vibra-TITE®

(suite de la page 6)

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

CAS: 107-87-9 pentane-2-one

- Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Service établissant la fiche technique:** ND Industries, Inc. - Safety, Health and Environmental Affairs

- **Contact:** Safety, Health and Environmental Affairs

- Système de classification:

- HMIS données (gamme 0-4)

HEALTH	1	Santé = 1
FIRE	3	Inflammabilité = 3
REACTIVITY	0	Réactivité = 0

- NFPA données (gamme 0-4)

3	Santé = 0
0	Inflammabilité = 3
0	Réactivité = 0

- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 01/29/2024

- Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

- Clause de non-responsabilité

Les renseignements présentés sont fondés sur des renseignements que ND Industries, Incorporated considère comme exacts. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est offerte. Les renseignements sont fournis uniquement à des fins d'information et d'examen et ND Industries, Inc n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ceux-ci ou une dépendance à leur égard. En cas de divergence entre les renseignements du document autre qu'en anglais et sa contrepartie anglaise, la version anglaise aura préséance.

©ND et ND Industries, Inc. sont des marques déposées de ND Industries Incorporated, © Vibra-TITE est une marque déposée de ND Industries, Inc.